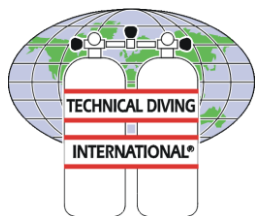




L'Aventure c'est facile ...

... il suffit de vouloir !



PLONGEUR DE NIVEAU 3

PA60

Pourquoi passer un niveau 3 de plongeur ?

Pour améliorer sa technique afin d'évoluer en parfaite sécurité dans l'espace lointain avec des plongeurs de même niveau, sans la conduite d'un guide.

Ce niveau concrétise une maîtrise parfaite des techniques individuelles de plongées entre 0 et 40 mètres, et une certaine expérience dans la limite des 60 mètres.

Le plongeur Niveau 3 peut effectuer des plongées en autonomie sans Directeur de Plongée (DP) jusqu'à 40 m dans les conditions identiques au PA40 et jusqu'à 60 m en présence d'un Directeur de Plongée (DP).

En outre, la carte CMAS 3* de la FFESSM qui lui est délivrée offre des prérogatives plus importantes hors des frontières françaises, en fonction des législations et réglementations locales. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'accompagner des groupes organisés français qui conditionnent l'éventualité de l'application du Code du Sport, y compris à l'étranger, le N3 français ne saurait alors être reconnu au titre de Guide de Palanquée.

La certification N3 est le niveau de plongeur minimum requis pour accéder au brevet de Guide de Palanquée.

1^{er} stade: partie théorique:

- rappels de physique sur les mélanges gazeux,
- physiologie de la plongée,
- programmation et organisation des plongées,
- équipement, matériel et gonflage,
- assurances,

2^{ème} stade: Partie pratique.

Le niveau 3

- doit posséder une autonomie complète dans l'espace lointain et profond.
- doit être capable d'effectuer et d'organiser des plongées sans l'assistance directe d'un moniteur dans le cadre de palanquées composées, au maximum, de 3 plongeurs de même niveau.

Au programme :

- 12 plongées de travail technique de 0 à 40 mètres en milieu naturel (mer, carrière).

Forfait enseignement..... 570 €.

(Hors plongées MN, carte 45 €, manuel 25 €, assurance, déplacements, restauration et hôtellerie)

Conditions

- avoir 18 ans, une licence fédérale valide, un certificat médical de NCI, une assurance individuelle complémentaire d'accident,
- être niveau 2 (N2) ou d'une certification équivalente,
- posséder la qualification RIFAP (RIFA Plongée).

La concrétisation de plongeur niveau 3 doit s'effectuer lors d'un stage en mer où il pourra organiser ses plongées, utiliser une embarcation de plongée ainsi qu'un compresseur.

Options : il est fortement conseillé à l'élève d'acquérir :

- le PSE1,
- le permis mer et eaux intérieures,

Attitude Plongée

69 bis rue Blaise Pascal
37000 Tours - France

Président : 06.23.19.38.83
attitudeplongee@free.fr
<http://attitudeplongee.free.fr>

Agrément J&S AS77061264
APÉ 926 C SIRET : 452 169 519 000 25